



Allan, le 16/05/2024

## **CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le

**Mardi 21 mai 2024 à 18h30 dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie**

### **ORDRE DU JOUR :**

#### **I. FINANCES**

- 1/ Décision modificative n°1 sur le budget principal de la Commune
- 2/ Décision modificative n°1 sur le budget annexe de l'eau potable

#### **II. ADMINISTRATION GENERALE**

- 3/ Autorisation de signature de l'acte authentique avec la SCICV « Agora » pour l'acquisition de l'espace de santé.
- 4/ Autorisation de signature d'une convention d'occupation du domaine public- Théâtre de verdure pour le Allan Live Festival organisé par Idée Hall productions.
- 5/ Autorisation de signature de l'avenant n°1 à la convention relative à l'organisation du Festiv'Allan intervenant entre la Commune et le Comité des fêtes.

#### **III. FONCIER**

- 6/ Autorisation de signature d'une promesse de servitude entre EDF Re et la Commune d'Allan afin de respecter les obligations légales de débroussaillage induites par le projet photovoltaïque initié par la Commune d'Espeluche.

#### **IV. PERSONNEL**

- 7/ Création d'un emploi permanent sur le grade de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe
- 8/ Mise en œuvre du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement professionnel) pour le grade de rédacteur de la filière administrative.
- 9/ Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement d'activité.

### **Questions diverses :**

- Décisions du Maire prises en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal au titre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le Maire,

Yves COURBIS

